Cac
FRC
8404

SOCIÉTÉ
POPULAIRE ET RÉPUBLICAINE
DE NEUFCHATEL,

Chef-lieu de Diſtrict, dans le Département de la Seine inférieure.

Extrait du Regiſtre des Délibérations de ladite Société.

Le vingt-neuvieme jour de Brumaire, l'an deuxieme de la République françaiſe, une & indiviſible,

Le citoyen Vimar, Membre de la Société populaire de Rouen, & affilié à celle de Neufchâtel, ayant demandé & obtenu la parole, a dit :

CITOYENS, FRERES ET AMIS,

Fidele interprete de la raiſon & des vœux d'un peuple éclairé, la Convention nationale a conſigné dans la Déclaration immortelle des droits impreſcriptibles de l'homme la liberté des cultes religieux : l'acte conſtitutionnel la garantit.

Aux yeux de la loi, comme à ceux de la raiſon, tous les cultes ſont donc égaux.

Les privileges ſont abolis. Le Français, digne de ce nom glorieux, a ſecoué le joug des préjugés, comme celui du deſpotiſme, dont ils étayoient le trône.

Cependant il exiſte encore en France, ſous le regne de l'égalité, un culte privilégié, un culte dont les miniſtres ſont ſalariés par la Nation, tandis que les frais de tant d'autres cultes ſont acquités par leurs proſélytes.

Et cette inconſéquence déshonorante pour la légiſlation françaiſe, & cette violation intolérable des droits de l'homme coûte, chaque année, cent millions peut-être à la Nation, chargée des frais énormes d'une guerre qui doit durer juſqu'à ce que les ennemis de notre Conſtitution ſoient exterminés, ou demandent humblement la paix.

Citoyens, ſi ce monſtrueux abus ſubſiſte encore, vous n'en accuſez pas les Repréſentants du peuple. Chaque jour vous payez en ce lieu le tribut d'eſtime & de reconnoiſſance que vous devez à leurs lumieres & à leur courage inébranlable; tout ce qu'ils peuvent faire pour conſolider l'empire de la raiſon, de la juſtice & de la liberté, ils le font par l'impulſion de leur ardent amour pour la patrie.

Mais ils ont vu le fanatiſme, armé de torches & de poignards, porter la déſolation, le ravage & la mort dans une partie de la République; ils ont vu le ſein de la patrie déchiré par des hommes, qui en auroient été les zélés défenſeurs, ſi la ſuperſtition n'eût pas égaré leur eſprit & rendu leur cœur féroce.

Lorſque nous touchons au terme ſi déſirable de ces

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

maux, la Convention nationale a craint de les aigrir, de les aggraver, en proscrivant l'injuste privilege du culte catholiqne : avant de rendre ce nouvel hommage à la philosophie, à la saine raison, elle a voulu connoître le vœu du peuple.

Citoyens, exprimez le vôtre. Dites à la Convention qu'elle peut travailler, avec sécurité, au bonheur de la France ; dites-lui que vous comptez sur ses vertus inaltérables, qu'elle doit compter sur votre fidélité, sur votre courage, sur votre soumission à tous ses Décrets ; dites-lui que vous aimez la justice, & que l'injuste prérogative du culte catholique vous est odieuse ; dites-lui que, chérissant l'égalité, vous ne pouvez supporter plus long-temps un privilege incompatible avec l'égalité ; dites-lui que, voulant conserver la liberté & la transmettre à vos enfants, vous désirez qu'elle consacre à nourrir les défenseurs de la liberté les millions employés à engraisser les prêtres ; qu'avec les trésors, dont elle paie des prieres stériles, elle fasse forger des armes qui porteront la terreur & la mort dans le sein des satellites de la tyrannie.

Cette proposition ne pourroit alarmer que des consciences timides. Citoyens, vous vous dites chaque jour Républicains, & sans doute vous êtes dignes de ce titre sublime ; votre ame énergique a secoué tous les préjugés de l'enfance. Voulez-vous plaire à l'Être suprême ? La raison est le guide qu'il a donné aux hommes de tous les siecles & de tous les climats ; ne consultez qu'elle. Il a destiné tous les humains à être justes, égaux & libres : suivez les loix immuables de la justice ; chérissez l'égalité ; aimez la liberté avec en-

tousiaſme ; conſervez pures ces ſources éternelles du bonheur des hommes. Voulez-vous plaire à l'Être ſuprême ? Soyiez auſſi bienfaiſants envers vos freres qu'il l'eſt envers le genre-humain ; travaillez ſans relâche à la proſpérité de la patrie ; fortifiez dans votre ame, inſpirez à vos enfants l'irrévocable réſolution de ſacrifier pour elle votre fortune, votre repos, votre vie. Voilà les hommages dignes de l'Être ſuprême ; c'eſt-là le ſeul culte qui lui convienne. L'univers eſt ſon temple : l'entremiſe des prêtres eſt inutile.

Les prêtres ! il en eſt, ſans doute, d'eſtimables, comme Citoyens, aux yeux des patriotes. Cette Société en renferme dans ſon ſein pluſieurs que la Juſtice nationale ſaura diſtinguer & dédommager, en leur procurant les moyens d'être utiles à la patrie ; mais, en général, les prêtres furent, en tout temps & en tous lieux, les ennemis de l'égalité & de la liberté.

Républicains, le tyran eſt mort, mais la tyrannie lui a ſurvécu. Cette immortelle ennemie des droits & du bonheur de l'homme s'agite en tous ſens & prend toutes les formes pour recouvrer ſon déteſtable empire. La ſuperſtition fut toujours l'alliée fidelle de la royauté, elle favoriſa dans tous les temps, elle ſanctifia même, par ſes adulations ſacrileges, les uſurpations, les rapines, les cruautés des deſpotes. Elle ſervit d'inſtrument aux deſtructeurs des Républiques anciennes. Mes Freres, mes Amis, ſouhaitez-vous ſincérement que la République française ſubſiſte & ſe perpétue ? Craignez-vous de voir le deſpotiſme remonter, à travers des flots de ſang, ſur le trône où d'intrépides Français ont aſſis la liberté ? Craignez-vous qu'après avoir couvert votre Patrie de cadavres

& de ruines, qu'après vous avoir égorgés, qu'après avoir dévasté, incendié vos propriétés, il n'accable sous un joug de fer vos enfants malheureux ? .... Tels sont en effet ses criminels projets !... Eh bien! méfiez-vous des suggestions perfides de l'astucieuse superstition; aidez la Convention nationale à terrasser ce monstre : c'est alors seulement que vous serez certains de vivre libres, & de goûter en mourant la douce consolation de transmettre à vos enfants l'héritage le plus précieux que l'homme puisse laisser à des êtres qu'il chérit.

Je propose à la Société d'arrêter qu'elle fera une adresse par laquelle la Convention nationale sera invitée à décréter que désormais les frais du culte catholique cesseront d'être payés & ses ministres salariés par la Nation.

Tous les Citoyens se réunissent demain pour l'élection d'un Maire : si la Société adopte ma proposition je l'engage à charger son président ou deux de ses membres de présenter son arrêté à la Commune assemblée & de l'inviter à exprimer le même vœu.

Cette motion, conforme aux principes & au vœu de tous les membres de la Société, a été vivement applaudie.

Et les deux propositions du frere Vimar ayant été mises aux voix, elles ont été adoptées unanimement, aux cris rédoublés de vive la République.

En conséquence il a été arrêté,

1° Qu'il sera fait une adresse pour inviter la Convention nationale à décréter que les frais du culte

catholique ceſſeront d'être payés & ſes miniſtres ſalariés par la Nation.

2° Que le projet de cette adreſſe ſera préſenté inceſſamment à la Société par ſon Comité de correſpondance.

3° Il a été propoſé que le frere Vimar fût adjoint au Comité de correſpondance pour cet objet; que ſa motion fût tranſcrite ſur le regiſtre, en tête de l'arrêté, pour en fixer les motifs; que cette motion, cet arrêté & l'adreſſe fuſſent imprimés au nombre de mille exemplaires, pour être diſtribués aux membres & envoyés, tant aux Sociétés populaires, auxquelles celle de Neufchâtel eſt affiliée, qu'à l'adminiſtration du Département de la Seine inférieure, à celle de ce Diſtrict & aux Municipalités qui le compoſent : ce qui a été adopté.

4° Il a été arrêté que le frere Folloppe, vice-préſident, préſentera demain, à la Commune aſſemblée, une copie de la préſente délibération, & l'invitera à exprimer le même vœu que la Société.

Collationné conforme au regiſtre. *Signés* FOLLOPPE, *Vice-Préſident*, & VILLEMEUR, *Secrétaire*.

ADRESSE A LA CONVENTION NATIONALE.

REPRESENTANTS DU PEUPLE FRANÇAIS,

Nous déſirons que les frais du culte catholique & le ſalaire de ſes miniſtres ceſſent d'être payés par la Nation.

Ce vœu, que nous prononçâmes le 29e jour de Brumaire, eſt devenu celui de toute la Commune de Neufchâtel, par l'adhéſion ſolemnelle des Citoyens aſſemblés pour l'élection d'un Maire.

Citoyens, la liberté des cultes religieux & l'abolition de tous les privileges ſont garanties par l'acte conſtitutionnel : pourquoi donc la religion catholique a-t-elle encore ſur les autres une prérogative incompatible avec l'égalité ?

Cette inconſéquence déshonorante pour la légiſlation françaiſe n'eſt point votre ouvrage : ſi vous l'avez laiſſé ſubſiſter juſqu'à préſent, vos motifs ſont purs : la Nation reconnoiſſante les connoît, & loue votre ſollicitude pour ſon bonheur.

Mais le temps des ménagements n'eſt plus : le voile impoſteur qui couvroit les ſanguinaires deſſeins de la ſuperſtition eſt déchiré ; elle ne peut plus égarer les patriotes éclairés par les funeſtes effets de ſes derniers crimes.

Repréſentants d'un peuple digne du gouvernement qu'il a juré de maintenir, croyez que tous les Républicains abhorrent également les honteuſes entraves de la ſuperſtition & les chaînes inſupportables du deſpotiſme. La raiſon, voilà leur guide ; l'amour de la patrie, de l'humanité, de la vérité, de la juſtice, de l'égalité, de la liberté : voilà leur religion ; la pratique de toutes les vertus civiques : voilà leur culte, qui n'a beſoin ni de prêtres ſalariés, ni de temples ſomptueux.

Achevez donc votre ouvrage, Légiſlateurs, avec la ſécurité que doit vous inſpirer la juſte confiance de la Nation. Faites que les principes ſacrés de notre gou-

vernement ne soient plus entravés par d'absurdes exceptions : rendez à leur destination naturelle une partie considérable des contributions publiques ; décretez que les millions qui jusqu'à présent ont engraissé des prêtres oisifs, nourrissent désormais les infatigables défenseurs de la patrie : décretez que les trésors prodigués pour des prieres stériles servent à fabriquer des armes fatales aux tyrans & à leurs vils satellites ; que les fastueux & inutiles ornements des temples soient employés au soutien d'une guerre la plus juste, la plus sainte que les hommes aient jamais entrepris.

Ce vœu est le second que vous adresse depuis sa naissance une société récemment établie : elle vous a déjà conjurés, elle vous conjure encore de rester inébranlables à votre poste, malgré les calomnies astucieuses des ennemis de la liberté, tant que dureront les dangers de la patrie. Vous la sauverez, si tous les Français vous secondent, comme nous, par une fidélité inviolable, par un courage qui ne se démentira point, par une adhésion sincere à tous vos décrets, & par une résolution invariable à les faire exécuter.

A Neufchâtel 1er Frimaire, an 2e de la République française, une & indivisible.

Signés FOLLOPPE, *Vice-Président*, PETIT & MAUGER, *ex-Présidents*, VILLEMEUR & PETITEVILLE, *Secrétaires*.

A Rouen, de l'Imprimerie de v^e L. DUMESNIL & MONTIER, rue neuve S. Lo. N° 6.